



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

POLITIQUE
*d'investissement
responsable*

DECEMBRE 2024

INTRODUCTION



L'industrie de la gestion d'actifs est un secteur clé contribuant à la transition de nos sociétés vers un modèle de fonctionnement plus durable, dans lequel la transition écologique, la lutte contre le réchauffement climatique, une gouvernance équitable et les impacts sociaux ont toute leur place.

Cette conviction anime la démarche de ODDO BHF Asset Management - ODDO BHF AM représente la marque unique sous laquelle ODDO BHF Asset Management SAS (France), ODDO BHF Asset Management GmbH (Allemagne), ODDO BHF Asset Management Lux (Luxembourg) opèrent - en faveur de l'investissement durable depuis 2006. Depuis nos premiers engagements, les problématiques sociales et environnementales ont pris une acuité encore plus importante. Une finance plus durable, perçue comme une exception il y a encore quelques années est désormais

largement adoptée par l'action économique et est devenue une source riche d'opportunités d'investissement pour nos clients. En quelques années, nous avons développé une approche cohérente, forte et ambitieuse sur la durabilité à travers nos capacités d'investissement et les solutions offertes à nos clients sur différentes classes d'actifs. La qualité et la fiabilité de notre méthodologie ESG sont reconnues par la labellisation de nos fonds certifiés par des organismes indépendants en matière de finance durable (FNG en Allemagne, ISR en France, Towards Sustainability en Belgique). En tant qu'investisseur, nous sommes responsables vis-à-vis de nos clients de la finalité de nos investissements et de leur impact sur l'économie et la société dans sa globalité.

Un document séparé a été préparé pour les actifs non-listés.

Nous souhaitons être un leader du secteur en finance durable, notamment dans la manière dont nous intégrons les critères ESG dans nos processus d'investissement. L'engagement actionnarial et le dialogue avec les parties prenantes sont également des piliers essentiels de notre stratégie, car nous considérons que l'exercice de droits de vote, le dialogue et l'engagement font partie intégrante de notre responsabilité en tant qu'investisseur actif.

Nous structurons notre vision durable autour de 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRIORITÉ

ACCENT SUR LE CAPITAL HUMAIN ET LA GOURVERNANCE

1

Nous nous efforçons de soutenir les investissements qui offrent des avantages durables à l'économie, à l'environnement et à la société. L'accent mis sur la gestion du capital humain est crucial pour encourager l'innovation, garantir l'équité sociale et favoriser les engagements en matière de durabilité.

Par ailleurs, la fiabilité et la consistance de nos pratiques et de nos engagements sont essentielles pour garantir une approche durable. Ainsi, nous avons défini une structure de gouvernance dédiée avec un comité stratégique ESG et un forum ESG pour l'investissement qui rapportent directement au comité de direction global de ODDO BHF AM rassemblant des représentants des principaux départements.

DEVOIR DE DURABILITÉ ENVERS LES CLIENTS

2

En tant que gestionnaire d'actifs responsable, nous avons le devoir envers nos clients de continuellement progresser sur les questions liées à la durabilité. Nous avons à cœur de fournir à nos clients une image claire des opportunités et des défis liés au développement durable. Notre indépendance permet à nos équipes d'être réactives, flexibles et innovantes afin de proposer des solutions d'investissement spécifiques qui permettent à nos clients de mieux remplir leurs objectifs financiers et de durabilité.

VISION DE LONG-TERME

3

Nous renforçons constamment l'intégration de la durabilité dans nos processus d'investissement afin de mieux gérer le risque systémique et de créer de la valeur en sélectionnant des entreprises qui seront en mesure de jouer un rôle dans le monde de demain. La pertinence de la stratégie, de la structure de gouvernance et du potentiel d'innovation des entreprises est particulièrement importante pour identifier des opportunités durables.

La stabilité de nos équipes de gestion permet de bénéficier d'une grande proximité avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, et garantit un dialogue de confiance et régulier pour progresser sur les questions liées à la durabilité.

Nous sommes convaincus que l'union fait la force. Notre adhésion à l'Institut de la Finance Durable ou à la Fondation Finance for Biodiversity, entre autres, nous permet d'agir collectivement sur des défis clés pour favoriser une transition positive vers un avenir plus durable.

INTEGRATION ESG

4

ODDO BHF AM définit son approche durable sur trois piliers fondamentaux :

1. LES EXCLUSIONS

Notre politique d'exclusion reflète notre engagement sur le volet environnemental en excluant des secteurs dont le modèle de développement économique nous semble contraire à nos objectifs en matière de finance durable. Ainsi, nous avons défini une base commune d'exclusions introduisant des seuils évolutifs pour suivre une approche de transition.

2. INTÉGRATION ESG & TRANSITION CLIMATIQUE

Nous avons adopté une approche hybride s'appuyant d'une part sur une méthodologie développée en interne pour la notation ESG d'entreprises et de Souverains et d'autre part sur la recherche de providers de données externes tel que MSCI. Cette approche a un impact sur la construction du portefeuille d'une grande partie de nos stratégies à travers toutes les classes d'actifs : actions, obligations, gestion diversifiée, private equity et dette privée.

3. L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Notre équipe ESG rencontre de nombreuses entreprises chaque année pour échanger sur leurs efforts en termes de développement durable. Les équipes d'investissement et l'équipe ESG collaborent sur des processus d'engagement et s'assurent que la politique de vote de ODDO BHF AM intègre nos préoccupations environnementales, sociales et de bonne gouvernance.



SOMMAIRE

INTRODUCTION 2

01 NOTRE APPROCHE DURABLE 7

- Notre approche durable en matière d'investissement 8
- Notre organisation de l'investissement 14

02 EXCLUSIONS 19

03 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET DE NOTATION ESG 23

- Notre modèle ESG interne pour les entreprises 24
- Notre modèle ESG interne pour les Souverains 28

04 ENGAGEMENT ACTIONNARIAL 33

05 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET BIODIVERSITÉ 40

- Risque climatique 42
- Risques liés à la biodiversité 46

06 REPORTING ET TRANSPARENCE 50

07 POLITIQUE DE BONNE GOUVERNANCE 54

- Principes de base de gouvernance 55
- Évaluation de la bonne gouvernance 57

08 LEXIQUE 60



01

Notre approche DURABLE

Chez ODDO BHF AM, nous définissons l'investissement durable comme une combinaison d'approches d'investissement traditionnelles et de caractéristiques ESG, qui a pour objectif de limiter les risques et d'améliorer la performance sur le long terme. En effet, les problématiques relatives à la durabilité, qui vont de la gouvernance du conseil d'administration d'une société à la gestion de son capital humain en passant par les risques et opportunités climatiques, ont une incidence financière indiscutable.

Au sein de ODDO BHF AM, nous fournissons à toutes nos équipes d'investissement les données et les informations nécessaires afin qu'elles soient valablement informées des problématiques en termes de durabilité. Nos équipes d'investissement en gestion active sont ainsi en mesure d'intégrer des informations liées à la durabilité dans leurs processus d'investissement, en minimisant ou en valorisant ces informations selon leur pertinence, comme ils le feraient pour toute autre donnée financière. Nous avons également mis en place des modèles de gouvernance, des systèmes et des processus spécifiques afin de renforcer notre approche.

Notre approche durable EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Notre approche s'appuie sur trois piliers fondamentaux :

- Les exclusions
- L'intégration ESG & transition climatique
- L'engagement actionnarial

1 EXCLUSIONS

- **Politique d'Exclusion** de ODDO BHF AM:
 - Socle commun d'exclusion
 - Exclusions sectorielles spécifiques
 - Exigences des labels européens
 - Exclusions spécifiques à la nature des obligations vertes et durables

2 INTÉGRATION ESG & TRANSITION CLIMATIQUE

- Utilisation des **notations ESG & indicateurs clés de performance** dans les **processus d'investissement** des fonds
- **Méthodologie propriétaire** pour les notations ESG
- Sensibilisation au développement durable par le biais d'**analyses sectorielles** et de **transmission d'information sur les entreprises**
- Processus d'analyse ESG dédié aux **obligations vertes, sociales, et durables**
- **Stratégie de transition et de décarbonation** des entreprises

3 ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

- **Dialogue régulier** avec les entreprises de nos univers d'investissement sur des sujets ESG
- **Engagement individuel ou collaboratif** avec les entreprises sur des sujets ESG
- **Politique de Vote** ODDO BHF AM incluant un module de scorecard climatique
- **Remontée de l'information** si l'engagement n'a pas de résultats satisfaisants



Sur la base de ces trois piliers, nous nous engageons à renforcer notre couverture ESG dans la gestion de nos portefeuilles, comme l’illustre le tableau suivant :

CHAMP D'APPLICATION DES POLITIQUES ET DES PROCESSUS ESG DE ODDO BHF AM					
		Fonds ouverts Art. 6 SFDR	Fonds ouverts Art. 8-9 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 6 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 8-9 SFDR
Politique d'exclusion	Socle commun	✓	✓	~	~
	Exclusions sectorielles spécifiques	~	~	~	~
Intégration ESG	Notations ESG, recherche ESG utilisées dans le cadre de la gestion des portefeuilles	✗	✓	✗	✓
Engagement actionnarial	Dialogue	~	✓	~	✓
	Engagement individuel	✗	✓	✗	✓
	Engagement collaboratif	~	✓	~	✓
	Vote Seuil minimum	✓	✓	~	~
✓ Oui ~ Partiellement ✗ Non					



CADRE D'EXCLUSIONS

La politique d'exclusion de ODDO BHF AM intègre des seuils restrictifs afin de prendre en compte les risques à long terme ainsi que les échanges avec nos parties prenantes : clients, ONG, collaborateurs du groupe ODDO BHF. Cette politique prend également en compte les exigences des labels de finance durable et les exclusions spécifiques aux obligations vertes.

SOCLE COMMUN DE NOS EXCLUSIONS

Notre socle commun d'exclusions s'applique à tous les fonds ouverts quelle que soit leur classification SFDR. Elle s'applique également aux délégataires de gestion financière au sein du groupe ODDO BHF. Cependant, les fonds de Private Equity Art. 6, les fonds de fonds, les produits dérivés listés, ODDO BHF AIF PLC et ODDO BHF Data Driven L/S ICAV sont exclus. Concernant la gestion de fonds dédiés ou de mandats de gestion, ces exclusions sont présentées aux clients et appliquées sauf avis contraire de ces derniers.

EXCLUSIONS SECTORIELLES SPÉCIFIQUES

Les exclusions sectorielles spécifiques s'appliquent uniquement à certains fonds ouverts et dédiés, ainsi qu'à certains mandats, afin de respecter les règles régissant la labellisation de la durabilité de certaines de nos stratégies.

CADRE D'INTÉGRATION ESG

Les investissements sont analysés par nos équipes de gestion, soutenues par l'équipe de recherche ESG. Cette approche nous permet d'identifier les risques financiers et extra-financiers des entreprises et d'évaluer l'importance de ces risques sur le plan financier.

Nous avons développé notre propre modèle interne de recherche et de notation ESG pour les entreprises couvrant principalement les entreprises de nos stratégies d'investissement européennes. Pour les stratégies d'investissement globales, nous nous appuyons principalement sur les notations ESG de MSCI. Nous avons également développé un modèle ESG propriétaire pour les titres souverains.

Notre approche durable

AU TRAVERS DE NOS ENGAGEMENTS

Engagé dans l'ESG depuis 2006

MEMBRE



SIGNATAIRE



SUPPORTER





Principes en matière D'ENGAGEMENT ACTIONNNARIAL

ODDO BHF AM prend très au sérieux son rôle et son engagement en tant que gestionnaire d'actifs et gestionnaire fiduciaire. Ainsi, nous cherchons à sensibiliser aussi bien en interne qu'en externe aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, dans l'ensemble de notre société et tout au long de la chaîne de valeur de l'investissement.

Dans ce cadre, nous engageons notamment un dialogue transversal avec diverses organisations et coalitions auxquelles nous adhérons. ODDO BHF AM s'aligne notamment en tout point sur les principes du Code de gouvernance de l'EFAMA (EFAMA Stewardship Code).

Il y a plus de 10 ans, nous avons commencé à nous engager en devenant membre du FIR (Forum de l'investissement responsable), puis, en 2010, nous avons adhéré aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), renforçant ainsi l'intégration des critères ESG à disposition des équipes de gestion de ODDO BHF AM. Depuis lors, nous avons rejoint de nombreuses coalitions, initiatives ou groupes de travail afin d'harmoniser les pratiques de durabilité, inciter les entreprises et/ou les institutions financières à faire progresser leurs politiques et leurs pratiques dans le domaine, promouvoir et former à l'investissement durable, et améliorer les données, les outils et les cadres spécifiques existants.

DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Nous entretenons un dialogue avec les sociétés dans lesquelles nous investissons, en mettant l'accent sur nos fonds ouverts, nos fonds dédiés et nos mandats art. 8 et 9 SFDR de l'UE. Nous rencontrons tout profil d'entreprises, et tâchons, lors de nos échanges, de nous concentrer sur les sujets les plus matériels liés à la durabilité.

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Nous engageons individuellement auprès d'entreprises dans lesquelles nous sommes investis, en mettant l'accent sur nos fonds ouverts, nos fonds dédiés et nos mandats art. 8 et 9 SFDR de l'UE. L'engagement va ici plus loin qu'un simple « dialogue » car nous accompagnons les entreprises dans leurs stratégies de développement durable et de transition.

ENGAGEMENT COLLABORATIF

Nous recourons également à l'engagement collaboratif avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, en particulier dans le cadre de nos fonds ouverts, de nos fonds dédiés et de nos mandats art. 8 et 9 SFDR de l'UE. En adhérant et en contribuant activement à des organisations et à des coalitions axées sur la durabilité, telles que Climate Action 100+, la Non-Disclosure Campaign de CDP, la coalition Transition Juste menée par l'Institut de la Finance Durable, le Forum pour l'Investissement Responsable, et la plateforme Finance for Biodiversity, nous participons aux efforts d'engagement collaboratif des investisseurs menés auprès des entreprises dans lesquelles nous sommes investis.

VOTES

Comme nous le détaillons dans la section 4 de ce document, nous exerçons nos votes avec l'aide de notre fournisseur de services de vote par procuration ISS. Pour les fonds disposant d'un label de finance durable, nous votons généralement à toutes les assemblées générales. Pour tous les autres, nous votons à partir d'un seuil minimum de détention du capital des sociétés concernées. L'ensemble des détails relatifs à notre approche de vote sont disponibles dans notre politique d'engagement actionnarial.

Nous publions notre politique d'engagement actionnarial, ainsi qu'un rapport annuel présentant nos activités et nos statistiques en matière de dialogue, d'engagement et de votes.

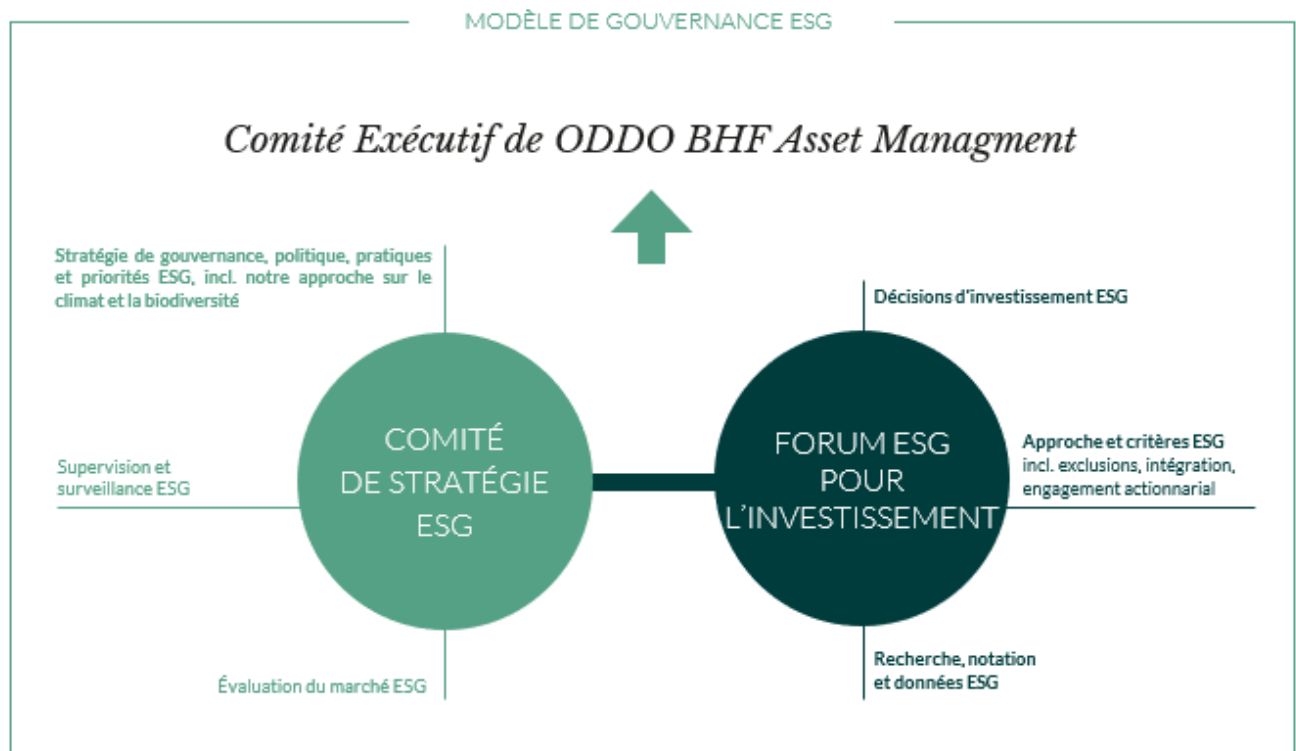
Notre organisation de l'investissement

PAR RAPPORT À LA DURABILITÉ

Pour assurer le déploiement efficace de notre approche d'investissement durable, ODDO BHF AM a défini une structure de gouvernance dédiée, qui a été renforcée en 2021 sous l'effet de l'intégration croissante de la durabilité dans l'ensemble de nos activités et de nos processus.

Nous avons ainsi créé un comité stratégique ESG afin de superviser les principales décisions et procédures liées aux enjeux et processus ESG. Toutes les décisions stratégiques

en matière de durabilité sont soumises au comité exécutif de ODDO BHF Asset Management. Nous avons également créé un forum ESG pour l'investissement qui discute des cas d'investissement ESG (notations ESG, actualités des entreprises et controverses), qui revoit des listes nécessaires pour la prise de décision d'investissement, qui approuve ou rejette les émissions de dette durable, qui revoit les émetteurs exclus et les cas d'investissement complexes par rapport à nos politiques internes.





LE COMITÉ DE STRATÉGIE ESG DE ODDO BHF AM

Il a été créé pour optimiser la gouvernance et le cadre opérationnel ESG, pour identifier et répondre aux évolutions et aux défis du marché liés à la durabilité, ainsi que pour assurer l'alignement avec la politique, les processus et les pratiques ESG de ODDO BHF AM. Ce comité a pour fonction essentielle de définir notre feuille de route stratégique en matière de durabilité, et de proposer des solutions et des activités soutenant une transition climatique, écologique et juste. Le comité de Stratégie se réunit tous les trimestres et est composé de membres de ODDO BHF AM :

- le Directeur Général (CEO)
- le Directeur Groupe des Investissements (CIO)
- la Responsable Globale de la Recherche ESG
- le Responsable Global du Marketing / des Produits
- le Responsable Global des ventes
- le Responsable Global des Risques et de la Conformité
- le Directeur Global des Opérations (COO)
- le Responsable de la Dette Privé
- les Directeurs Généraux du Private Equity

LE FORUM ESG POUR L'INVESTISSEMENT

Il travaille à l'intégration des facteurs ESG au sein du processus de décision d'investissement. Il traite de problématiques d'investissement complexes et relatives à la durabilité, en examinant la situation des sociétés en portefeuille sous un angle financier et de durabilité, ainsi qu'en débattant de l'incidence des processus d'intégration ESG et des implications des règles de labellisation en matière de finance durable sur les différentes stratégies d'investissement. Il se réunit toutes les mois et est composé de membres de ODDO BHF AM :

- le Directeur Groupe des Investissements (CIO)
- la Responsable Globale de la Recherche ESG
- l'équipe de Recherche ESG
- les équipes d'Investissement

Notre équipe ESG

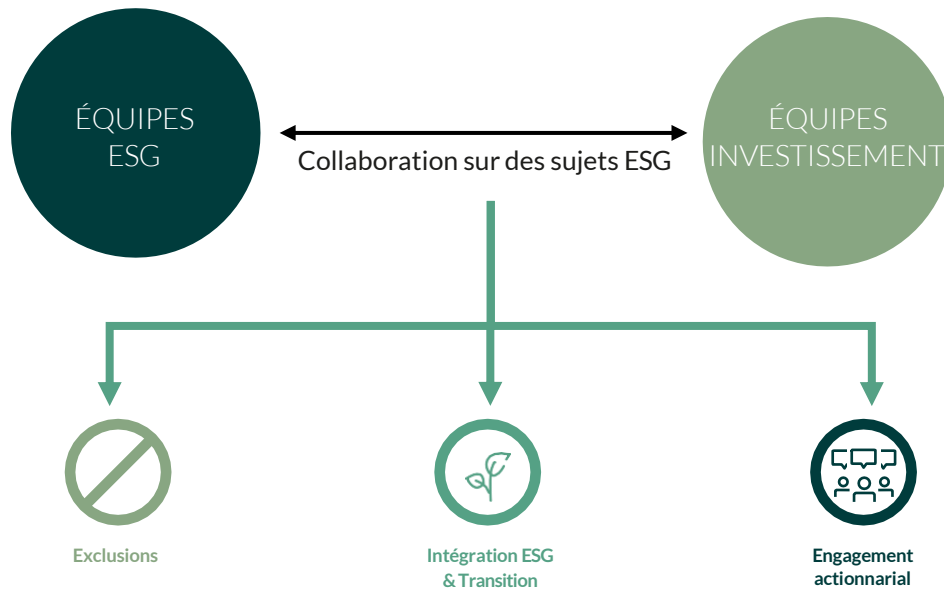
L'équipe ESG est composée de quatre experts aux parcours diversifiés et multidisciplinaires, dédiés à la stratégie, aux produits et aux investissements ESG. Le responsable de la recherche ESG rapporte au CEO de ODDO BHF AM et est membre du comité de direction global (GMC).

Toutes les équipes d'investissement collaborent avec l'équipe ESG pour structurer et mettre en œuvre les trois étapes systématiques de notre approche d'intégration ESG - " Exclusions ", " Intégration ESG " et " Engagement actionnarial ". L'équipe ESG est épaulée par le responsable Groupe de la politique de développement durable, chargé de mettre en œuvre une stratégie ESG commune et cohérente au niveau du groupe.

<i>Recherche ESG</i>		
 RACHIDA MOURAHIB Responsable Globale de la Recherche ESG, Membre du Comité de Direction Globale ODDO BHF AM SAS & ODDO BHF Private Equity 21 ans d'expérience en Recherche & Stratégie ESG		
<i>Analyste Quantitatif ESG</i>	<i>Analyste ESG</i>	<i>Analyste ESG</i>
 ALEXIS PRADELLES ODDO BHF AM SAS 3 ans d'expérience en gestion d'actifs	 BRYAN BARRAS Lead Droits Humains & Chaînes de Valeur ODDO BHF AM SAS 4 ans d'expérience en gestion d'actifs	 CAMILLE LANCESSEUR Lead Dette Durable ODDO BHF AM SAS 9 ans d'expérience en gestion d'actifs

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

Interaction entre l'équipe ESG ET LES ÉQUIPES D'INVESTISSEMENT



L'équipe ESG organise régulièrement des sessions de formation interne, afin de clarifier et de mieux contextualiser des sujets liés à la durabilité, la dynamique du marché, les nouvelles réglementations (SFDR, Taxonomie de l'Union européenne (UE), Article 29 LEC en France, Zielmarkt en Allemagne, etc.) et des thèmes liés à la finance durable.





02

Exclusions

Socle commun D'EXCLUSION

Secteurs	Seuils d'exclusion	Activités
Pacte Mondial des Nations Unies et principes directeurs de l'OCDE	0	Violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales de l'OCDE
Armes non conventionnelles	0	Fabrication ou commercialisation d'armes interdites par la Convention sur les armes chimiques, le Traité d'Ottawa, la Convention d'Oslo, la version amendée et complétée de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques (les armes laser aveuglantes, les armes incendiaires et les armes à fragments non détectables) et les armes nucléaires produites par une société constituée dans un pays qui n'est pas partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (NPT)
Charbon	> 8m de tonnes ou 5% ¹	Extraction du charbon – UE et OCDE: 0% (2030), reste du monde : 0% (2040)
	> 15GW ou 15% ²	Production d'électricité – UE et OCDE: 10% (2026) – 5% (2028) – 0% (2030)
	0	Toute entreprise qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet
Pétrole et gaz non Conventionnels³	> 5% ¹	Exploration-production et exploitation
Arctique	> 10% ¹	Exploration-production et exploitation de pétrole et gaz (conventionnels et non conventionnels) dans la zone Arctique
Biodiversité	> 5% ¹	Production d'huile de palme
	0	Controverses graves portant atteinte à la biodiversité
Tabac	> 0% ¹	Production

1. % du CA - 2. % du mix de production ou de capacité installée - 3. Incl. pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux

Nous utilisons MSCI ESG Research pour évaluer l'implication des entreprises dans ces activités. Parallèlement, le Forum ESG pour l'Investissement se réserve le droit d'examiner chaque cas de controverse afin de définir une liste précise de sociétés à surveiller. La liste des secteurs et entreprises exclus est mise à jour mensuellement sur la base des outils de MSCI ESG Research, des données Urgewald pour le secteur du charbon et de nos analyses internes.

De surcroît, des exclusions sectorielles spécifiques sont appliquées à certains fonds ouverts, fonds dédiés ou mandats, notamment pour se conformer aux règles régissant la labellisation de certaines de nos stratégies de gestion de portefeuille, ou en raison du rôle qu'ils jouent dans notre philosophie de transition. Ces exclusions spécifiques comprennent le pétrole et le gaz conventionnels, le nucléaire, les jeux d'argent, les armes conventionnelles, les OGM, l'alcool et le divertissement pour adultes.

Exclusions sectorielles

SPÉCIFIQUES

Secteurs	Seuils d'exclusion	Activités
Pétrole et gaz conventionnels	> 5% ¹	Exploration-production et exploitation
Nucléaire	> 5% ¹	Production d'énergie nucléaire, opération de sites nucléaires et extraction d'uranium
Jeux d'argent	> 5% ¹	Activités de jeux d'argent
Armes conventionnelles	> 5% ¹	Production, fabrication, entretien et vente. Entreprises régulées par un Etat qui n'a pas signé et/ou ratifié le Traité sur le commerce des armes (2014)
OGM	> 5% ¹	Production
Alcool	> 5% ¹	Production
Divertissement pour adultes	> 5% ¹	Production

1. % du CA





03

Méthodologie DE RECHERCHE ET DE NOTATION ESG

Chez ODDO BHF AM, nous cherchons à diversifier nos sources de données et de notation ESG, afin d'éviter de dépendre d'un seul fournisseur dans ce domaine car les données, la recherche et l'investissement ESG manquent encore de normes et de cadres harmonisés.

Pour l'univers d'investissement européen, nous avons ainsi développé notre propre modèle interne de recherche et de notation ESG pour les entreprises, en nous appuyant sur de multiples sources d'information, de données et de notation ESG, parmi lesquelles des publications d'entreprises, des données MSCI, ISS, CDP, Bloomberg, BIA-GBS, ainsi que des publications de courtiers spécialisés. Pour les entreprises situées en dehors de notre univers de couverture européen, nous nous appuyons principalement sur les notations MSCI.

Nous avons également développé un modèle ESG interne pour les Souverains rassemblant 75 indicateurs provenant de multiples sources de référence (Banque Mondiale, FMI, etc.)¹.

¹Amnesty International, Bündnis Entwicklung Hilft, Climate Watch, Convention on Biological Diversity, COP 21, COP 26, Financial Action Task Force, Food and Agriculture Organization, Freedomhouse, Garriga, International Energy Agency, International Labour Organization, International Monetary Fund, International Telecommunication Union, OECD, Population Reference Bureau, Program for International Student Assessment, Transparency International, UNESCO, UNICEF, United Nations, Vision of Humanity, WHO, World Bank, World Intellectual Property Organization

Notre modèle ESG interne

POUR LES ENTREPRISES



Notre modèle interne de recherche et de notation ESG a été développé en 2017 sur la base des normes et des cadres suivants:

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), dont nous sommes signataires depuis 2015.
- Les principales normes, directives et accords internationaux (Déclaration universelle des droits de l'homme, conventions de l'OIT, Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Convention des Nations Unies contre la corruption, Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).
- Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et leur Agenda 2030.



Le modèle est fondé sur 8 thèmes, dont 2 thèmes environnementaux, 3 thèmes sociaux et 3 thèmes de gouvernance, pour lesquels différents indicateurs sont à chaque fois mesurés. Le modèle englobe ainsi les principaux impacts négatifs sur le développement durable (« Principal Adverse Impacts – PAI »), tels que décrits dans notre déclaration sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Les 8 thèmes de notre modèle de recherche et de notation ESG pour les entreprises, LIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Notre méthodologie ESG propriétaire accorde une grande importance aux critères de gouvernance et de capital humain, car nous considérons que ces domaines sont essentiels pour la réalisation de la stratégie, des ambitions et des objectifs d'une entreprise.



PONDÉRATION DES THÈMES

La pondération attribuée à chacune des catégories environnementale, sociale et de gouvernance est déterminée au niveau sectoriel en fonction des opportunités et des risques à long-terme.

SCORING

Un score sur 100 points est attribué à chacun des trois piliers – E, S et G – et des sous-piliers « qualité du management & capital humain » et « corporate governance ». Un score ESG global est ensuite calculé en fonction de la pondération de chaque pilier et sous-piliers.

Les controverses ESG sont suivies de près, sur la base des informations fournies par MSCI, des alertes de notre prestataire SESAMm utilisant l'intelligence artificielle pour filtrer nos univers d'investissement, et de nos propres recherches, ce qui peut influencer le score ESG final attribué à chaque entreprise. In fine, nous pouvons classer les entreprises sur une échelle comprenant 5 niveaux :

« Opportunité forte » (= 5), « Opportunité » (= 4), « Neutre » (= 3), « Risque modéré » (= 2) et « Risque élevé » (= 1).

MISES À JOUR

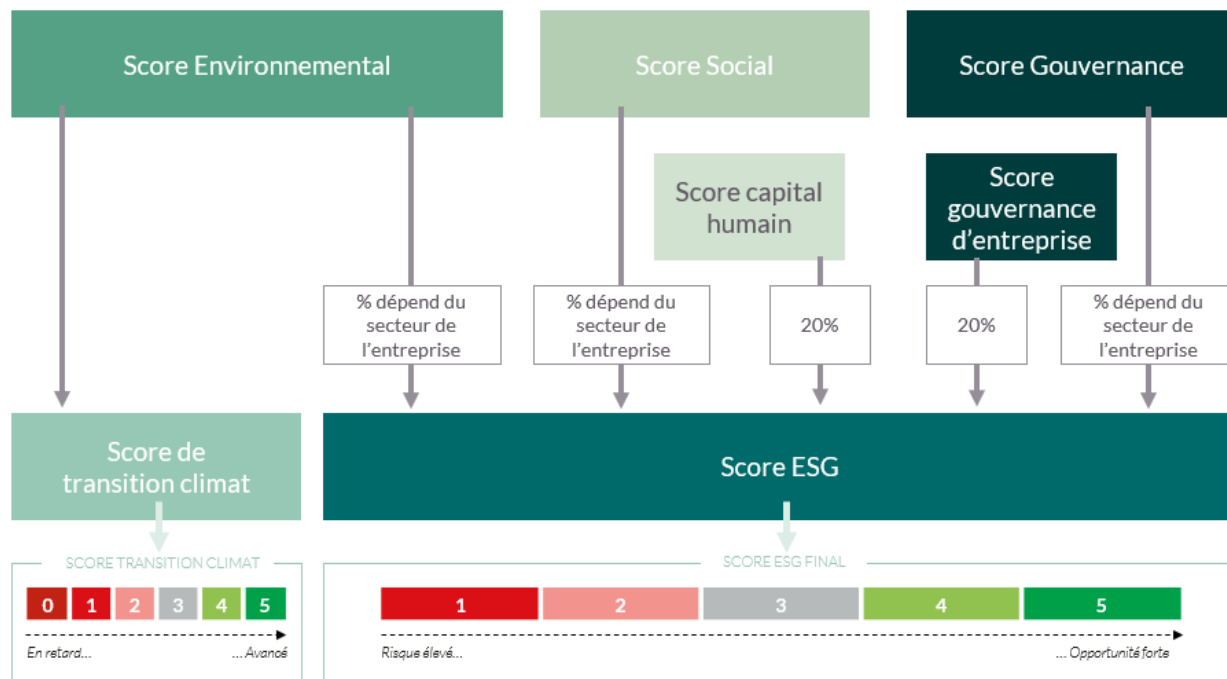
Des mises à jour de l'analyse relative aux entreprises sont généralement effectuées chaque fois que les gérants de fonds et les analystes ESG rencontrent l'équipe dirigeante de l'entreprise concernée. Une évolution positive ou négative, telle qu'une controverse liée à un sujet ESG, peut également modifier le score d'une entreprise à tout moment.

NOTRE MODÈLE INTERNE DE TRANSITION CLIMATIQUE POUR LES ENTREPRISE

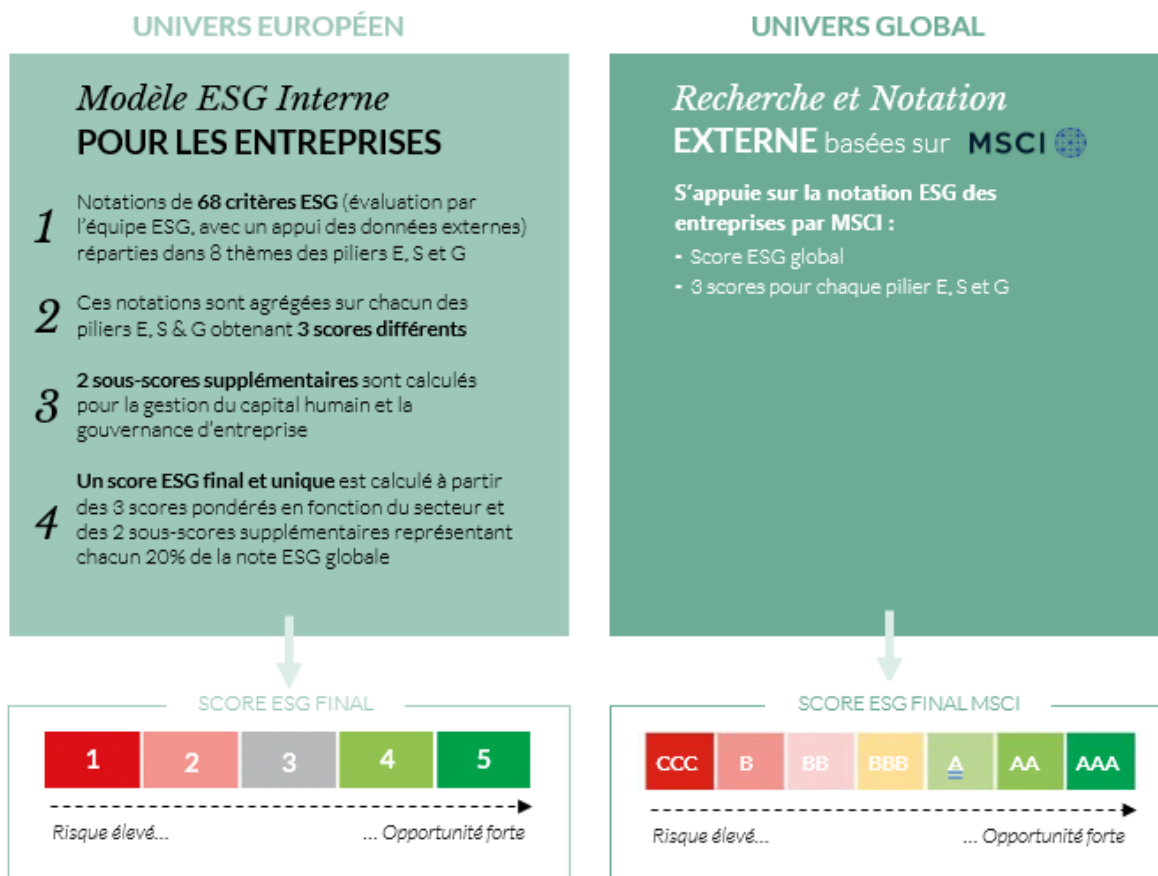
Un "score de transition" est également calculé pour évaluer le risque auquel les activités des entreprises sont confrontées en ce qui concerne la transition environnementale. Ce score est obtenu par la combinaison des indicateurs du pilier E. Ce score de transition permet d'évaluer les entreprises sous l'angle des risques/opportunités de transition : mesures d'intensité carbone (analyse des scopes 1, 2 et 3), plans d'investissement dans des solutions à faible émission de carbone ou répartition des revenus entre "part verte" et "part brune". Elle est calculée en tenant compte de plusieurs indicateurs tels que l'activité sectorielle de l'entreprise, la stratégie de décarbonation et sa crédibilité, l'empreinte carbone¹, ou les risques de transition, physiques et de réputation.

Scores dérivés de

NOTRE MODÈLE PROPRIÉTAIRE

*Synthèse de notre méthodologie de recherche et de notation ESG*

POUR LES ENTREPRISES



Notre modèle ESG interne POUR LES SOUVERAINS

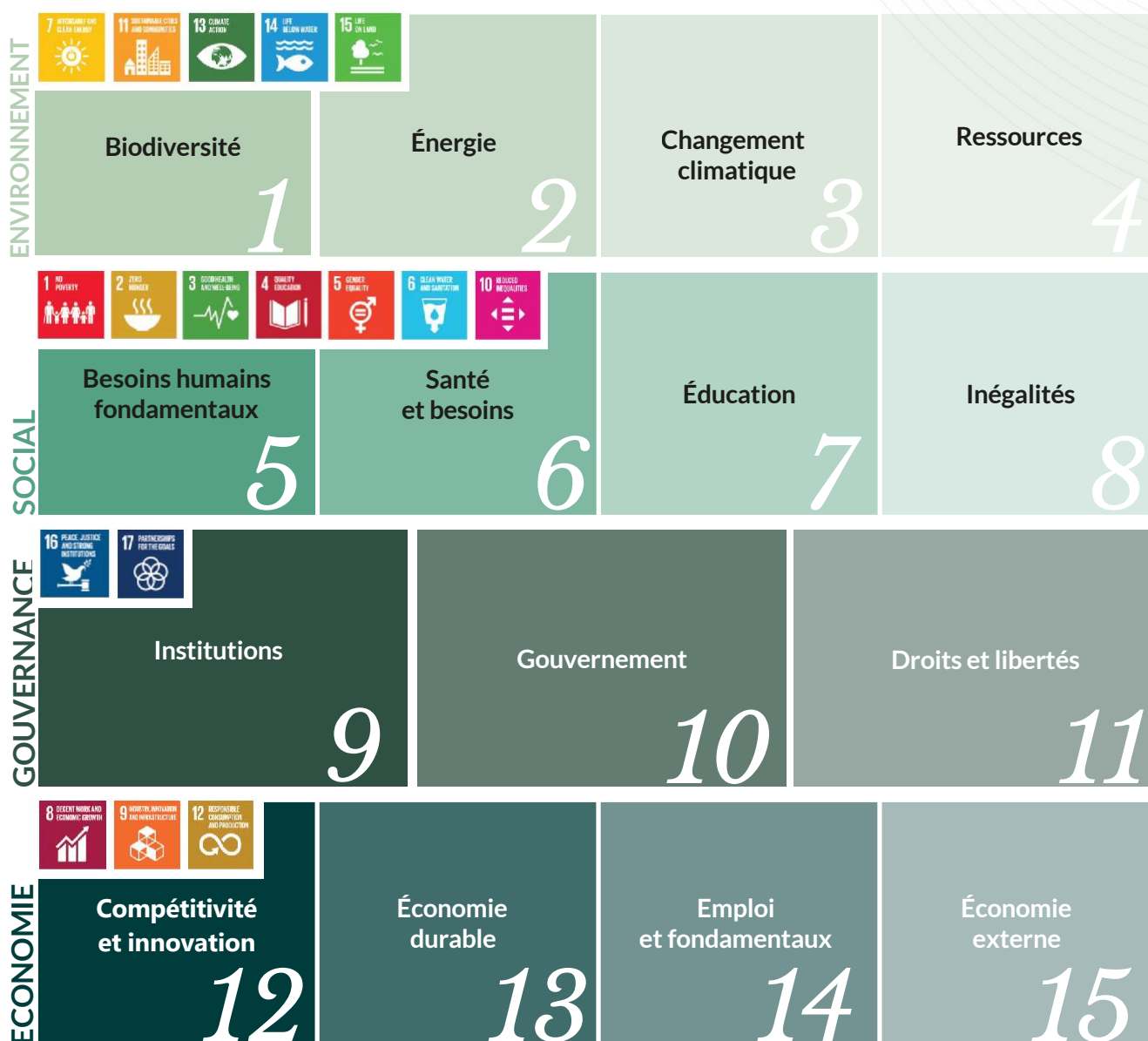


Notre modèle ESG interne pour les Souverains a été mis à jour en 2022, sur la base des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, un cadre particulièrement pertinent pour l'analyse des Souverains.

Le modèle est basé sur 4 piliers (environnement, social, gouvernance, économie) divisés en 15 thèmes. Par rapport à notre modèle ESG pour les entreprises, une dimension économique a été ajoutée avec des indicateurs prospectifs et liés à la durabilité.

Au total, 75 indicateurs sont évalués, dont 59 sont communs à tous les pays, 7 sont spécifiques aux pays à revenu élevé (RNB par habitant > 10 000 USD) et 9 aux pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant < 10 000 USD), car tous les pays ne sont pas confrontés aux mêmes défis en fonction de leur niveau de développement.

15 Thèmes du modèle ESG interne pour les Souverains, LIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





PONDÉRATION DES THÈMES

Notre modèle ESG interne pour les Souverains vise à adopter une approche systématique et statistique. En outre, nous souhaitons éviter autant que possible l'écueil classique de l'analyse extra-financière des Souverains, à savoir l'attribution de bonnes notes aux pays à revenus élevés et de mauvaises notes aux pays à revenus modérés. Ce « biais de revenu ancré », décrit par la Banque mondiale, vient du fait que « le revenu national d'un pays imprègne toutes les mesures liées à la durabilité », par exemple l'espérance de vie dépend de ce qui peut être dépensé pour la santé. Les deux solutions proposées par l'institution pour surmonter ce problème structurel sont les suivantes : procéder à un scoring par groupe de pairs en fonction du revenu et mieux prendre en compte la dynamique, ce qui reflète les efforts récents.

Dans cette optique, notre méthodologie de notation vise à appréhender de multiples dimensions pour chaque indicateur, ce qui représente une notation « composite » basée sur une appréciation différenciée de :

- L'état actuel et la dynamique récente de l'indicateur de chaque pays par rapport à ses pairs
- L'état actuel et la dynamique récente de l'indicateur de chaque pays par rapport à l'ensemble des autres pays

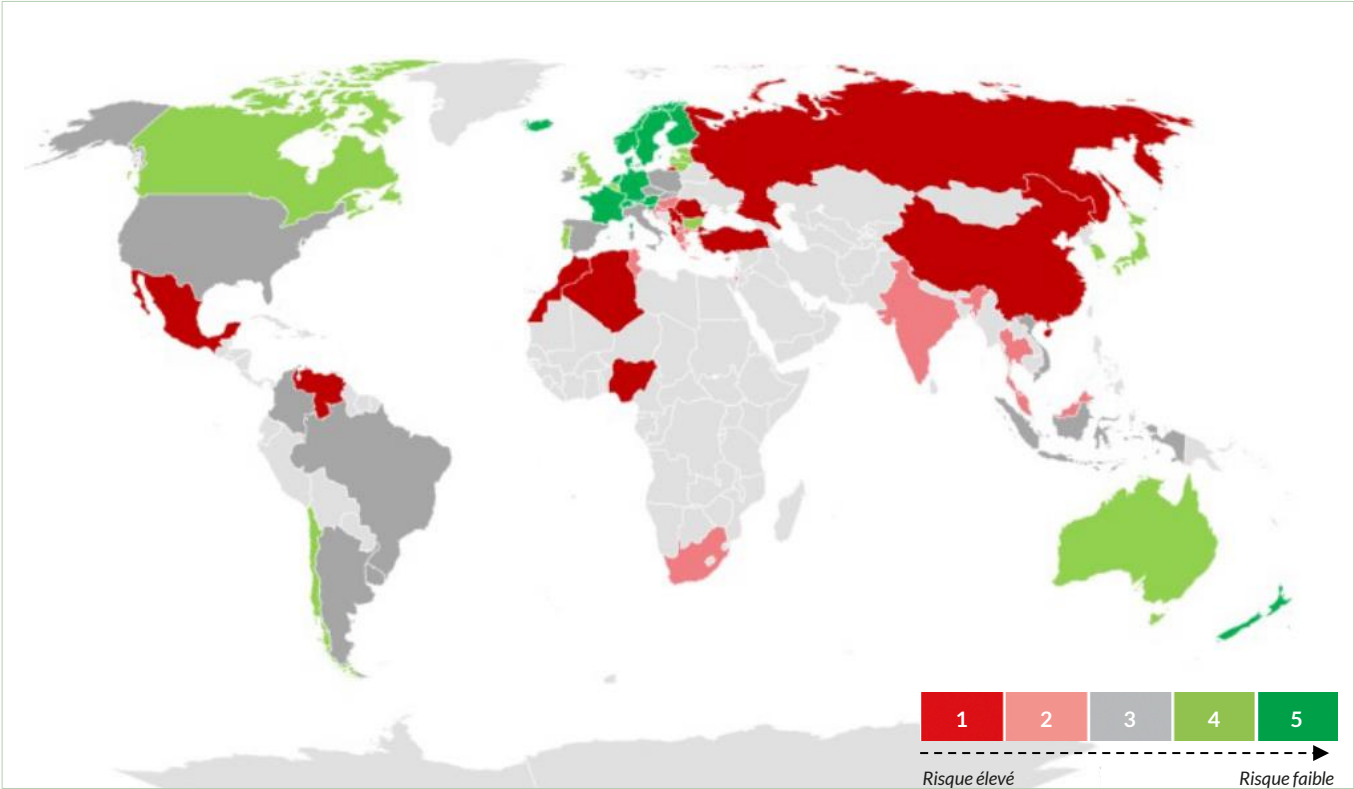
La manière dont les 4 piliers sont agrégés donne une perspective sur différents horizons temporels. Nous retenons le court/moyen terme, où le pilier de la gouvernance étatique est fondamental, car il s'agit de l'un des risques les plus matériels sur les marchés de crédit dans un horizon temporel proche. Ainsi, la condition nécessaire mais non suffisante pour qu'un pays soit considéré comme durable est qu'il dispose d'une gouvernance robuste. Cet accent mis sur la gouvernance est aligné à notre modèle ESG interne pour les entreprises.

SCORING

65 pays, plus l'Union européenne, sont évalués selon ce modèle. Chaque pays reçoit une note allant de 1 (= «risque élevé») à 5 (= «risque faible»), comme dans notre modèle ESG interne pour les entreprises.



Niveau de risque ESG à court/moyen terme par pays



Source : ODDO BHF Asset Management, 2023



04

Engagement ACTIONNARIAL

ODDO BHF AM considère que l'exercice de ses droits de vote, le dialogue et l'engagement avec les entreprises font partie intégrante de sa responsabilité d'investisseur actif et de gestionnaire fiduciaire des actifs de ses clients. Ainsi, notre approche d'engagement actionnarial vise à améliorer les pratiques opérationnelles des sociétés dans lesquelles nous investissons, à accroître la transparence sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et à garantir une création de valeur à long terme en matière de stratégie, de gestion des risques et de gouvernance. Notre approche d'engagement actionnarial est alignée avec les principes du Code de gouvernance de l'EFAMA (EFAMA Stewardship Code).

A low-angle, upward-looking shot of a modern skyscraper with a glass facade. The building's structure is composed of numerous triangular and polygonal glass panels, creating a complex geometric pattern. The sky is a clear, deep blue, visible through the central opening of the building's frame. The perspective creates a sense of height and architectural grandeur.

Notre approche
D'ENGAGEMENT
ACTIONNARIAL

Approche intégrée de l'engagement actionnarial,
ALIGNÉE SUR DES TRAJECTOIRES DE CHANGEMENT POSITIF

Perspective
DE COURT-TERME

Engagements individuels

- Définir des objectifs alignés sur notre méthodologie ESG
- Initier des dialogues en interne et inclure les gestionnaires
- Si non-concluant, établir un processus de remontée de l'information menant à :

- > **Un engagement collaboratif**
- > **Des décisions de vote (AGM)**
- > **Une réévaluation de nos positions**

Perspective
DE MOYEN/LONG-TERME

Engagements collaboratifs à travers des coalitions d'investisseurs et des associations de membres

- Définir des objectifs alignés sur notre stratégie ESG et nos décisions d'investissement / désinvestissement interne
- Établir des engagements multipartites
- Réaliser des changements positifs et à impact, alignés sur la transition



Notre stratégie d'engagement actionnarial nous permet d'influencer les trajectoires de changement positif des entreprises vers la transition climatique, la transition écologique et une transition juste – une condition sine qua non pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Nous menons nos actions d'engagement à la fois sur une base individuelle et sur une base collaborative. Les engagements individuels sont la méthode que nous retenons pour aborder des questions concrètes telles que celles décrites dans notre méthodologie ESG. Il s'agit en général de sujets pouvant être gérés à court terme.

Les engagements collaboratifs sont en revanche préférables lorsqu'il s'agit de traiter de problématiques transformatrices et transdisciplinaires liées au développement durable. Ces dernières s'inscrivent généralement dans le moyen ou le long terme, et nécessitent une approche multipartite.



Sélection et priorisation DES ENGAGEMENTS

Nous priorisons l'engagement individuel auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons et dont nous estimons la stratégie de durabilité insuffisante compte tenu des risques du secteur, ou peu transparente sur leurs objectifs et pratiques ESG.

Processus D'ENGAGEMENT



1 *Identification et préparation*

Identifier les thèmes (par exemple, la biodiversité) **et les entreprises** investies dans une perspective à long terme et dans un contexte multi-stratégique

Définir les objectifs d'engagement alignés sur :

- > Les investissements des portefeuilles
- > Les événements et controverses
- > Les enjeux (temporels) pour le secteur

Définir des thèmes d'engagement et des indicateurs clés de performance pour suivre les progrès

2 *Engagement*

Rencontres régulières avec l'entreprise pour :

- > Échanger sur les enjeux
- > Communiquer les attentes et les résultats souhaités sur un horizon temporel réalisable
- > Convenir des prochaines étapes et objectifs

Participer à un dialogue multipartite avec d'autres investisseurs et par le biais d'organisations membres

3 *Suivi*

Documenter et suivre les prochaines étapes comme convenu avec l'entreprise et autres parties prenantes

Inclure les résultats de l'engagement dans des rapports réguliers afin de garantir toute transparence

Partager les meilleurs pratiques avec des groupes d'engagement collaboratif et intégrer les enseignements d'autres experts sur l'engagement

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

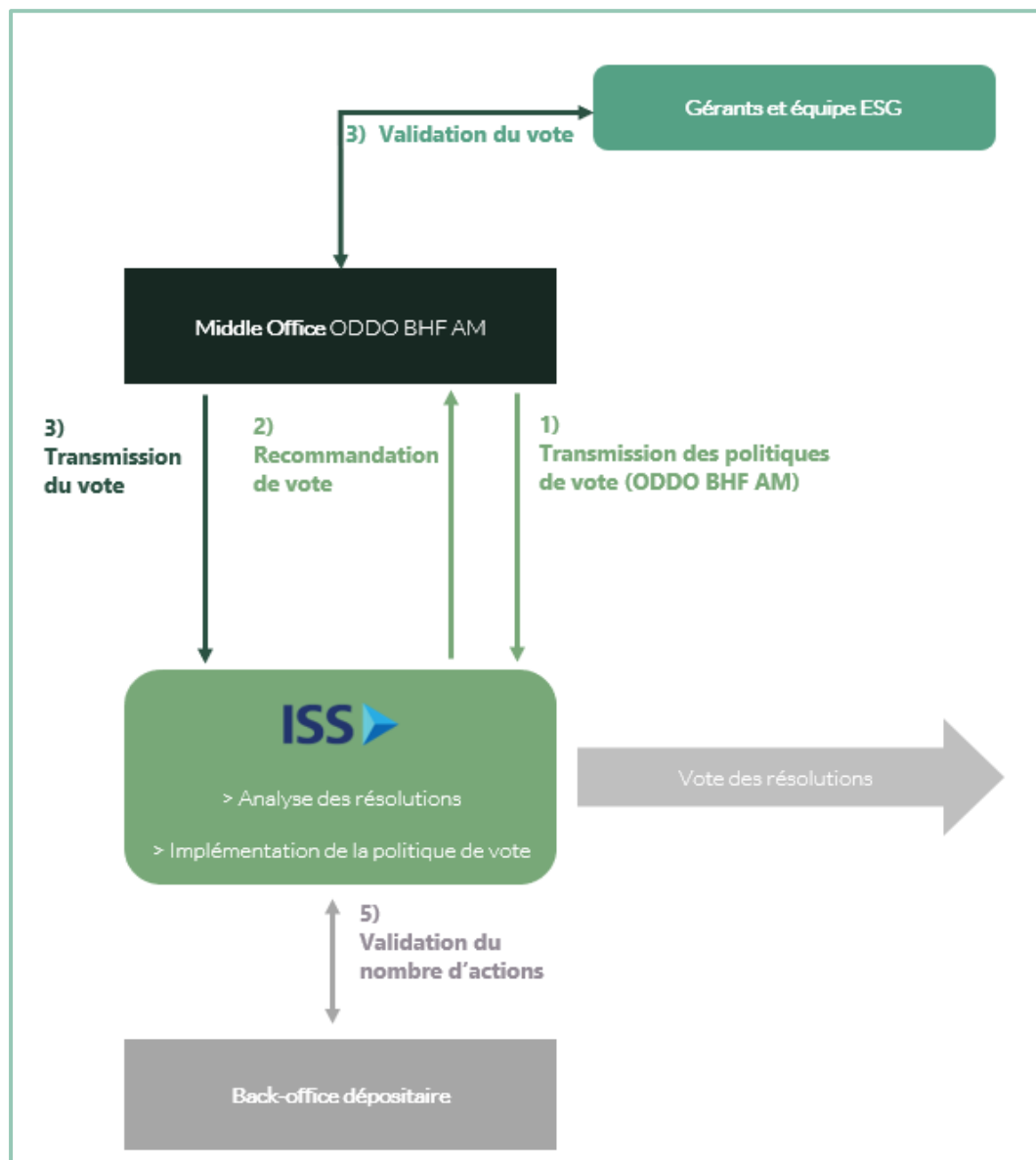
Notre processus d'engagement suit une démarche en trois étapes, qui commence par l'identification de domaines de préoccupation manifestes, auxquels nous souhaitons nous attaquer en collaboration avec les équipes de gestion des investissements. Après avoir organisé une première réunion d'engagement avec l'entreprise concernée, et pris part au dialogue avec les parties prenantes, nous suivons, contrôlons et évaluons de près les résultats obtenus.

Nous considérons que notre approche a porté ses fruits si le dialogue avec une entreprise conduit à une plus grande transparence en matière ESG et/ou à une amélioration de ses pratiques dans ce domaine. Si nous jugeons en revanche que l'engagement a été infructueux, nos équipes de gestion et ESG peuvent alors initier un processus de remontée de l'information. Ce dernier peut conduire au lancement d'un engagement collaboratif avec d'autres investisseurs, et/ou à un vote d'opposition lors de la prochaine assemblée générale annuelle de la société, et/ou à une réévaluation de nos positions d'investissement.

Le processus de vote

L'exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions revêt une importance fondamentale pour ODDO BHF AM en tant qu'actionnaire actif. En 2021, nous avons établi une nouvelle approche et un nouveau processus de vote harmonisés à l'échelle de ODDO BHF AM. Depuis 2022, une nouvelle politique de vote climatique alimentée par l'analyse d'ISS nous permet de mieux informer nos décisions de vote, grâce à une vision claire des risques et opportunités liés au climat pour chacune des entreprises dans lesquelles nous sommes investis (« ISS Custom Climate Model »).

Pour les fonds ayant un label de finance durable, nous votons à toutes les assemblées générales (AG). Pour tous les autres, nous votons à partir d'un seuil minimum de détention de 0,05 % du capital des sociétés concernées. En termes opérationnels, le Middle Office vérifie les différentes AG et leur pourcentage de détention, afin de centraliser et transmettre les informations aux gérants pour validation du choix de vote, et au pôle ESG pour avis sur les votes concernant les critères extra-financiers.



Source : ODDO BHF Asset Management, 2024



05

Changement
CLIMATIQUE
ET BIODIVERSITÉ

L'objectif des Accords de Paris en 2015, réaffirmé par la COP21, est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels » d'ici 2100. Dans cette action, le secteur privé et notamment le secteur financier à un rôle à jouer dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

En tant qu'investisseur responsable, ODDO BHF AM estime que la communication et le reporting des risques liés au climat et à la biodiversité doivent être pleinement intégrés à une stratégie d'investissement durable, et ce également pour répondre aux exigences réglementaires fixées par l'UE. Cette intégration permet aussi à nos gérants de portefeuille d'investir plus efficacement, en évitant les flux d'investissement vers des entreprises qui ne respectent pas et ne protègent pas la biodiversité, et, par conséquent, menacent la lutte contre le réchauffement climatique et la transition écologique.



Risque CLIMATIQUE

Notre stratégie climatique est basée sur trois piliers :

1. Décarboner nos fonds ouverts
2. Evaluer le parcours de transition des entreprises
3. Promouvoir des solutions climat

Notre modèle interne intègre les recommandations de la TCFD, et utilise les recommandations du CDP pour obtenir une meilleure compréhension des risques liés au climat. Il implique l'examen de quatre dimensions du risque climatique, notamment la gouvernance des risques, l'évaluation de la stratégie climatique, la gestion opérationnelle du risque climatique et les objectifs quantifiables afférents. Sur cette base, nous examinons pour chaque entreprise les problématiques clés liées au risque climatique telles que le leadership en matière d'enjeux climatiques, le degré de sensibilisation des équipes dirigeantes et des conseils d'administration aux risques de transition et aux risques physiques, l'utilisation du scénario 1,5-2°C dans la planification stratégique, et, enfin, si l'entreprise a fixé des objectifs absolus scientifiquement certifiés pour la réduction des gaz à effet de serre.

1 -

DÉCARBONER NOS FONDS OUVERTS

En tant que société de gestion, ODDO BHF Asset Management est concerné par la nécessité d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le groupe a ainsi depuis plusieurs années implémenté une stratégie climat s'appuyant entre autres sur l'analyse des risques de transition des entreprises et l'empreinte carbone de nos portefeuilles. Ainsi, tous nos fonds ouverts SFDR article 8 et 9 (à l'exclusion de nos fonds d'actifs privés en raison du manque de fiabilité des données) intègrent de manière formelle un objectif d'intensité carbone. En effet, nos gérants de portefeuille prennent en compte l'impact des émissions carbone des émetteurs en portefeuille afin d'obtenir une intensité carbone agrégée inférieure à celle de leur indice de référence ou univers d'investissement.

Nous nous sommes fixés des objectifs à moyen terme sur la sortie charbon :

- › Extraction de charbon : exclusion des investissements exposés au charbon, à hauteur de 0% du chiffres d'affaires d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde.
- › Production d'électricité : toute entreprise dont le charbon dépasse 15% du mix de production, ou à défaut, 15% de sa capacité installée. Ces seuils seront abaissés à 10% en 2026, 5% en 2028 et 0% en 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE.
- › Développement de nouveaux projets : exclusion de toute entreprise opérant dans l'extraction minière ou la production d'électricité et qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet.

En 2023 et 2024, nous avons renforcé notre stratégie d'alignement aux Accords de Paris en nous fixant plusieurs objectifs à court et moyen terme.

Objectifs à court terme 2024-2025

- › Familiariser nos gérants/analystes aux différents indicateurs d'alignement : température implicite, certification SBTi ou encore suivi en tendance des émissions ;
- › Intégrer aux outils de gestion de portefeuilles les indicateurs d'alignement et former les équipes de gestion à l'utilisation de ces données ;
- › Engager avec les entreprises investies ayant une température très élevée.

Objectifs à moyen terme 2024-2030

- › Suivre la trajectoire d'alignement intermédiaire définie à 2.5 °C à horizon 2030 qui, dans un premier temps, concerne les fonds entrant dans le périmètre de l'Article 29 LEC. Cet objectif sera revu et ajusté tous les cinq ans pour atteindre 2°C ou moins en 2050. Certains fonds sont d'ores et déjà dans une trajectoire inférieure à 2.5°C, ce qui pourrait nous amener à revoir leurs objectifs lors de la revue annuelle de notre rapport.
- › Améliorer les données reportées d'émissions carbone scope 1 et 2 mais surtout scope 3,
- › Sortir des investissements liés à l'extraction de charbon d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE.

2 -

ÉVALUER LE PARCOURS DE TRANSITION DES ENTREPRISES

Depuis 2017 et dans le but d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, ODDO BHF Asset Management a développé un Score de Transition Climatique propriétaire pour évaluer les progrès de chaque entreprise concernant la situation climatique mondiale. Comme décrit dans la section "Méthodologie de Recherche et de Notation ESG", la partie de notre modèle ESG interne consacrée à la transition climatique évalue la qualité et l'ambition des objectifs de réduction des émissions de carbone, détermine les besoins d'investissement vers des technologies à faible émission de carbone, et estime les risques potentiels réglementaires et physiques.

Ces scores sont utilisés par nos équipes d'investissement pour identifier les leaders et les retardataires au sein d'un secteur par rapport à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Pour l'instant, ils ne couvrent que notre univers européen.

3 -

PROMOUVOIR DES SOLUTIONS CLIMATS

Nous souhaitons innover au sein de notre gamme de fonds afin d'offrir à nos clients des opportunités à faible émission de carbone. Nous avons lancé plusieurs stratégies à l'avant-garde de la transition climatique telles que :

- › ODDO BHF Green Planet (article 9 SFDR) : Ce fonds d'actions utilise l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des actions mondiales cotées exposées aux thématiques de la transition écologique via une sélection de sous-thèmes associés : l'énergie propre, l'efficacité énergétique, la mobilité durable et la préservation des ressources naturelles.
- › ODDO BHF Green Bond (article 9 SFDR) : Ce fonds investit dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux, ainsi que dans des obligations durables. L'un des objectifs de ce fonds est de contribuer positivement à la protection du climat et de l'environnement en finançant des projets dont les bénéfices environnementaux, climatiques et sociaux sont mesurables.
- › ODDO BHF Artificial Intelligence (article 9 SFDR) : Ce fonds d'actions utilise l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des actions mondiales cotées exposées à la thématique de l'intelligence artificielle tout en suivant une trajectoire de décarbonation avec l'objectif d'être neutre en carbone d'ici maximum 2050.

Il est intéressant de mentionner que nous avons mis en place plusieurs mandats à la demande de nos clients intégrant des trajectoires de décarbonation.



Risques liés À LA BIODIVERSITÉ

La diversité biologique est essentielle pour garantir la préservation des services écosystémiques indispensables au bien-être, au développement et à la croissance économique de l'humanité. La perte de biodiversité représente un risque systémique pour les investisseurs dans de nombreux secteurs, ainsi qu'une menace pour la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

En 2022, nous avons revu les trois piliers de notre stratégie durable pour mieux intégrer la biodiversité et ainsi mieux s'aligner sur la Convention pour la Diversité Biologique. Comme pour notre stratégie générale, nous avons adopté une approche basée sur les risques en double matérialité.



1 - EXCLUSIONS

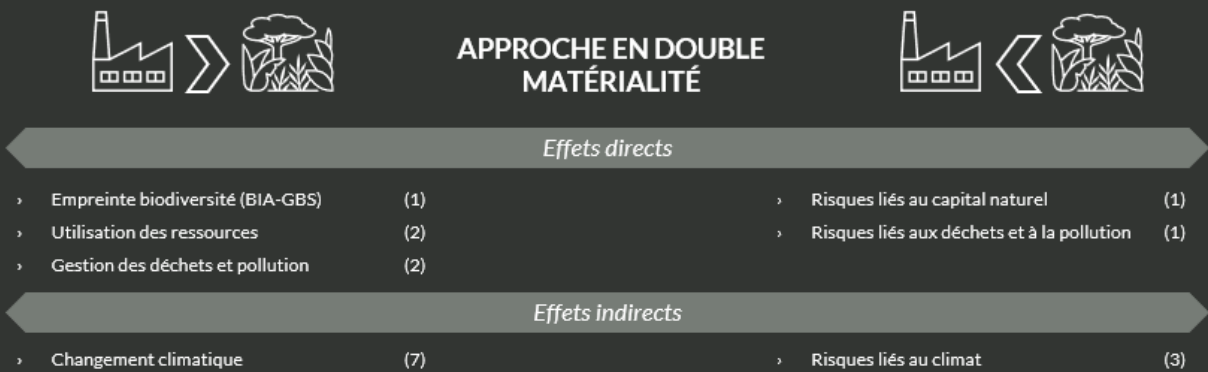
Nous avons établi deux listes d'exclusion spécifiques à la biodiversité :

- 1. La première est basée sur les pratiques environnementales contraire à des pratiques durables dans le secteur de l'huile de palme, y compris les entreprises qui génèrent plus de 5% de leurs revenus à partir de diverses activités dans l'industrie de l'huile de palme et qui violent les principes de durabilité tels que définis par les organismes de certification (par exemple, Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)) ;
- 2. La seconde est axée sur les entreprises très controversées sur le plan environnemental et ayant un impact négatif important sur la biodiversité.

La Politique d'Exclusion inclut d'autres activités susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité, telles que celles liées au charbon.

2 - INTÉGRATION & TRANSITION

Nous avons mis à jour notre modèle ESG interne pour les entreprises en septembre 2022 afin de mieux définir la manière dont nous traitons et intégrons les risques et les opportunités liés à la biodiversité.



() : nombre de critères à évaluer dans notre modèle ESG interne pour les entreprises

3 -

DIALOGUE & ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Nous structurons notre approche d'engagement actionnarial autour de trois piliers : le dialogue avec les entreprises, l'engagement individuel ou collaboratif, l'exercice des droits de vote.

Sur le premier axe, nous abordons la biodiversité à travers différents thèmes comme dans notre modèle ESG interne. En 2022, nous avons mis à jour nos matrices de matérialité sectorielles, ce qui nous a permis d'identifier la biodiversité comme enjeu majeur dans 18 secteurs et sous-secteurs. Depuis lors, nous avons abordé la question de la biodiversité dans nos discussions avec les entreprises que nous avons rencontrées et qui sont exposées à des risques élevés dans ces secteurs.

En ce qui concerne les initiatives individuelles, nous ciblons les entreprises qui ont un impact négatif très important sur la biodiversité, comme les entreprises chimiques pouvant distribuer des produits nocifs pour la faune et la flore. Différents exemples sont présentés dans notre compte-rendu de notre politique d'engagement actionnarial.

ODDO BHF Asset Management SAS a décidé d'être plus actif sur le sujet de la biodiversité suite aux différentes initiatives européennes et mondiales impliquant un large éventail d'acteurs financiers. En 2021, nous sommes devenus signataires du Finance for Biodiversity Pledge et membres de la Fondation Finance for Biodiversity. L'objectif est de protéger et de restaurer la biodiversité par le biais d'activités de financement et d'investissement impliquant différentes actions d'ici 2024 au plus tard.

4 -

OUTILS

ODDO BHF Asset Management utilise la base de données Biodiversity Impact Analytics (BIA) créée par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance pour nos actifs listés. Le modèle est construit sur une régression utilisant Exiobase et le modèle GLOBIO3 fournissant l'empreinte biodiversité des entreprises exprimée sous forme agrégée par l'abondance moyenne des espèces (MSA). Les données BIA-GBS peuvent servir à identifier les principales pressions et impacts sur la biodiversité à réduire.

Pour l'instant, nous souhaitons adopter une approche prudente, car nous identifions encore certaines limites à la méthodologie. Tout d'abord, le milieu marin n'est pas encore couvert. Il est difficile de prédire l'impact sur les scores agrégés lorsque ce sera le cas. Toutefois, dans la mesure où les impacts terrestres et aquatiques sont étroitement liés à la taille de leurs écosystèmes respectifs, il faut s'attendre à un changement important du score agrégé. Ensuite, en termes de couverture, même si la base de données s'enrichit progressivement, elle n'est pas nécessairement représentative de certains portefeuilles, notamment ceux axés sur les petites et moyennes capitalisations. C'est pourquoi nous avons défini un plan d'action afin de tendre progressivement vers une trajectoire en termes de biodiversité.

Nous faisons partie des groupes de travail de Nature Action 100 afin de mener des engagements collaboratifs avec certaines entreprises à fort enjeux sur la biodiversité. Nous suivons également de près les initiatives les plus structurantes en matière de construction d'un cadre méthodologique commun et d'outils de mesure et de suivi des indicateurs liés à la biodiversité. Par exemple, nous soutenons le travail de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), qui développe un socle commun de communication pour les risques liés à la biodiversité. Nous revoyons nos participations aux initiatives et en rejoignons d'autres lorsque cela nous semble approprié.



06

Reporting et
TRANSPARENCE

Synthèse des documents publiés par ODDO BHF AM relatifs aux sujets de durabilité.

Document	Champ d'application	Description
Rapport annuel PRI	ODDO BHF AM	Le rapport de transparence sur l'investissement responsable (IR) permet aux signataires de faire preuve de transparence sur leurs activités d'IR et de faciliter le dialogue entre les investisseurs et leurs clients, leurs bénéficiaires et les autres parties prenantes.
Annexe SFDR : informations précontractuelles	Fonds	Informations précontractuelles pour les produits art. 8-9 SFDR sur les investissements durables (alignés à la taxonomie EU, non-alignés à la taxonomie, caractéristiques environnementales ou sociales), l'absence de préjudice important (DNSH) ou la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI).
Article 29 de la loi N°2019-1147 (Loi Energie Climat –"LEC")	ODDO BHF AM SAS	Définition des obligations d'information qui s'imposent aux investisseurs institutionnels concernant leur transparence en matière d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs opérations d'investissement.
Politique d'exclusion	ODDO BHF AM	Règles d'investissement couvrant une série d'activités controversées dans différents secteurs et de pratiques contraires aux principales normes et conventions internationales.
Prospectus	Fonds	L'objectif du prospectus est de fournir une information complète, véridique et claire sur tous les faits importants, afin que l'investisseur puisse prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause. Le prospectus doit divulguer tous les éléments susceptibles d'influer sur la valeur ou le prix de marché du produit.
Politique d'engagement actionnarial	ODDO BHF AM	Définition de notre approche en matière de dialogue avec les entreprises détenues dans nos portefeuilles, et notamment l'exercice de nos droits de vote et des autres droits attachés aux actions, les principes de notre politique de vote, la coopération avec les autres actionnaires, la communication avec les parties prenantes, et la prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels.

Document	Champ d'application	Description
Rapport d'engagement actionnarial	ODDO BHF AM	Rapport sur nos dialogues et nos engagements avec les entreprises, et nos statistiques annuelles de vote.
Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)	ODDO BHF AM	Documents réglementaires requis par la réglementation européenne (classification SFDR, politique de risque de durabilité SFDR (art. 3), transparence des impacts négatifs sur la durabilité (art. 4)).
SFDR Transparence sur le site internet	Fonds	Document basé sur l'art. 10 SFDR résumant le profil ESG des fonds art. 8-9 SFDR, engagements en matière d'investissements durables, etc.
Rapport sur le développement durable	Fonds	Rapport mensuel des fonds pour lesquels nous intégrons des critères ESG dans le processus d'investissement, présentant une synthèse de tous les aspects ESG pris en compte.
Codes de transparence	Fonds	Document réglementaire exigé pour chaque fonds candidat au label ISR français et au label Greenfin français, présentant une revue complète de la stratégie durable du gestionnaire d'actifs et du fonds. Chez ODDO BHF AM, nous avons décidé, pour des raisons d'homogénéité, d'établir un code de transparence pour chaque fonds candidat à un label.

Source : ODDO BHF Asset Management, 2024

- Tous les documents dont le champ d'application correspond à « ODDO BHF AM » ou à « ODDO BHF AM SAS » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux investissements durables : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380
- La politique et les rapports d'engagement actionnarial peuvent être consultés sur notre page Internet détaillant nos Informations réglementaires : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire
- Tous les documents dont le champ d'application correspond à « Fonds » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux fonds, après avoir sélectionné le fonds souhaité : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage





Politique de BONNE GOUVERNANCE

Grâce à notre expérience de longue date en matière de recherche sur la gouvernance d'entreprise, nous avons défini une politique de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous sommes convaincus qu'une mauvaise gouvernance constitue un risque majeur pour la bonne exécution de la stratégie d'une entreprise, et par là même un facteur potentiel de destruction de valeur à moyen et long terme.

Les principes suivants, qui garantissent une gouvernance appropriée, doivent être appliqués par toutes les entreprises. Ils permettent de renforcer leur valeur et de garantir un meilleur alignement avec les intérêts de leurs actionnaires.

Principes de base DE GOUVERNANCE

Chez ODDO BHF Asset Management, nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles présentent les caractéristiques suivantes :

RESPONSABILITÉ

Les entreprises doivent se montrer ouvertement responsables de leurs actions et de leurs effets sur leurs collaborateurs, leurs parties prenantes et leurs communautés au sens large. Elles prouvent ainsi qu'elles remplissent correctement leurs obligations, et que leurs responsabilités ont été utilisées à des fins adéquates. Nous sommes fermement convaincus que le sens des responsabilités est essentiel pour réaliser des progrès constants permettant des changements positifs.

ÉQUITÉ

Les entreprises doivent donner le droit à leurs collaborateurs, à leurs parties prenantes, y compris leurs actionnaires, et à leurs communautés au sens large de bénéficier d'un traitement équitable afin que chacun puisse exprimer quelconque problématique qui doit être revue par les organes de gouvernance de l'entreprise, mais aussi afin de créer un environnement inclusif où chacun est estimé à sa juste valeur. Par conséquent, le risque d'éventuels conflits d'intérêts négatifs à venir se trouve réduit.

TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE DE LA COMMUNICATION

Les entreprises doivent faire preuve d'un engagement fort pour fournir des informations claires et factuelles, et communiquer sur les sujets importants. Au-delà du respect de la réglementation, cette attitude conforte la confiance des parties prenantes dans la prise de décision et la gestion des sociétés, un élément qui s'avère essentiel pour financer la croissance future.

OUVERTURE AU DIALOGUE ET PROMPTITUDE À L'AMÉLIORATION

Les entreprises doivent se montrer disposées à échanger et à remettre en question leurs pratiques. Recevoir des feedbacks externes peut les aider à corriger leurs erreurs et à éviter de futurs écueils, tout en créant une dynamique interne positive face aux défis.

Évaluation de LA BONNE GOUVERNANCE

Dans notre processus de décision d'investissement, nous mettons l'accent sur la gouvernance car nous estimons que ce critère est impératif pour garantir des fondamentaux financiers solides. Les indicateurs clés de performance ci-dessous sont notamment retenus dans nos analyses :

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un bon indicateur du degré d'alignement des stratégies des entreprises sur les enjeux durables est leur positionnement vis-à-vis du Pacte mondial des Nations Unies. En s'engageant à respecter les dix principes relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, une entreprise envoie un signal positif témoignant d'une ambition forte en faveur d'un écosystème financier orienté vers le long terme. Nous vérifions également si les entreprises ont mis en œuvre une politique de durabilité ou ont défini des objectifs en la matière. Si c'est le cas, nous analysons plus en détail les moyens mis en place pour les atteindre, où s'en situe la responsabilité et s'il y a un alignement avec la rémunération de l'équipe dirigeante.

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

La qualité de l'équipe dirigeante est un point essentiel pour garantir l'efficacité de l'entreprise et permettre des améliorations constantes en son sein. Plus cette qualité est élevée, plus l'entreprise est intègre et fiable dans la réalisation de ses objectifs. Pour en déterminer le niveau, les différentes couches de la structure de gouvernance doivent être analysées, y compris le profil, la fiabilité, la vision du directeur général, ainsi que la composition et le fonctionnement du comité de direction globale. Nous cherchons in fine à mieux comprendre l'organisation et à déterminer le degré de diversité cognitive de l'équipe dirigeante, qui favorise la créativité et l'innovation, tout en évaluant la façon dont elle gère les situations difficiles et les controverses.

CORPORATE GOVERNANCE

Afin d'évaluer la gouvernance d'une entreprise, nous examinons tout d'abord la structure de son actionnariat car elle livre des informations précieuses sur l'alignement des intérêts des actionnaires avec ceux de l'entreprise. Nous analysons ensuite les droits de vote pour mieux juger du pouvoir qui est donné aux actionnaires de voter sur les décisions importantes concernant la société.

Nous mettons l'accent sur l'indépendance des différents organes et comités de gestion, afin d'éviter les conflits d'intérêts et d'assurer une exécution plus objective et efficace de la stratégie. Pour parvenir à une vision claire de cette stratégie, l'accessibilité des dirigeants est essentielle pour que nous puissions entamer un dialogue et aborder les problèmes qui peuvent se présenter.

La structure de la rémunération est également étudiée afin de vérifier sa cohérence, qui est un élément majeur de l'équité pratiquée par l'entreprise. Le ratio salarial donne un premier aperçu de la répartition des salaires mais doit être interprété avec prudence en tenant compte d'autres facteurs tels que la taille, l'implantation géographique ou le secteur d'activité de la société. Nous estimons que les collaborateurs et les dirigeants doivent être rémunérés de manière appropriée en fonction de leurs performances, de leur expérience et des exigences de leurs postes.

Le niveau de transparence est donc déterminant car il permet aux parties prenantes externes d'accéder à un niveau de détails plus élevé, qui leur permet de mieux juger de la qualité de la gouvernance de l'entreprise.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Les entreprises dans lesquelles nous investissons doivent agir de manière responsable et adhérer à une éthique saine des affaires ; pour en juger, nous analysons leur historique d'incidents, ainsi que les mesures de protection, les organes de contrôle et les mesures correctives qu'elles ont mis en place. Nous prenons notamment en compte les thèmes suivants dans cette analyse : gestion des pratiques anticoncurrentielles, gestion de la fraude, transparence fiscale, ou encore exposition au risque de corruption. Il est attendu que les entreprises aient pris position sur ces questions et proposent des solutions claires et éprouvées pour réduire ces risques.

L'équipe de recherche ESG travaille en étroite collaboration avec les équipes de gestion des fonds et/ou les analystes pour évaluer la structure de gouvernance. Cette approche permet de capitaliser sur les rencontres régulières qui ont lieu entre les gérants de fonds et les entreprises.

Par conséquent, il s'agit d'une approche « bottom-up » impliquant les experts ESG, l'équipe de gestion du fonds et les prestataires externes qui fournissent les données quantitatives : nous obtenons ainsi une vue d'ensemble de chaque entreprise, dans laquelle la gouvernance doit pouvoir être évaluée de façon positive.

Les sources de données externes suivantes sont utilisées dans le cadre de nos analyses internes :

- Publications des entreprises (rapports, présentations).
- Fournisseurs externes de recherche ESG (MSCI ESG Research², CDP³, Carbon4Finance⁴, SESAMm⁵ et Refinitiv⁶).
- Fournisseurs externes de données financières et non-financières brutes (Bloomberg, FactSet).
- Rapports spécialisés produits par des courtiers (recherche thématique).
- Autres sources (rapports d'ONG, publications académiques).

Les mises à jour sont effectuées chaque fois que les gérants de fonds et les analystes ESG rencontrent l'entreprise en question.

Les controverses sont au cœur de notre modèle d'analyse ESG. L'apparition d'une controverse « élevée » ou « grave » concernant une société du portefeuille n'entraînera pas systématiquement l'exclusion de cette société, mais elle déclenchera un dialogue actif entre l'équipe de gestion du fonds, l'équipe de recherche ESG et l'entreprise en question. Les controverses sont examinées lors des réunions mensuelles de notre Forum ESG pour l'Investissement.

² MSCI, www.MSCI.com

³ Carbon Disclosure Project, www.cdp.net.

⁴ Carbon4Finance, www.carbon4finance.com

⁵ SESAMm, www.sesamm.com

⁶ Refinitiv, www.lseg.com/en/data-analytics.com





Lexique

Engagement ACTIONNARIAL

CONCEPT

Engagement actionnarial

Il se définit comme l'utilisation des droits et de la position octroyés par la détention de titres d'une entreprise, pour influencer les activités ou le comportement de cette dernière. Les deux outils permettant d'atteindre cet objectif sont le vote (pour les actions cotées) et l'engagement. Le vote désigne l'exercice des droits de vote sur les résolutions de la direction et/ou des actionnaires de l'entreprise afin d'exprimer explicitement sa position lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la société concernée. L'engagement peut se faire individuellement ou en collaboration. L'engagement individuel vise à maintenir un dialogue régulier avec l'entreprise sur des sujets liés à la durabilité, et à suivre leurs progrès pour améliorer les pratiques et la transparence de la société dans ce domaine. L'engagement collaboratif relève de groupes d'investisseurs travaillant conjointement, avec ou sans l'implication d'un réseau d'investisseurs formel ou d'autres organisations officiellement constituées, afin d'exercer une pression accrue sur les problématiques liées à la durabilité au sein de l'entreprise.

FOURNISSEUR DE DONNÉES

ISS

Prestataire de vote par procuration, dont les services permettent de gérer l'ensemble du processus de vote.

Transition CLIMATIQUE

INITIATIVES COLLABORATIVES

CDP

Organisme caritatif à but non lucratif qui gère un système mondial de communication sur des données environnementales au bénéfice des investisseurs, des entreprises, des villes, des États et des régions.

Climate Action 100+

Initiative menée par des investisseurs et ciblant 171 entreprises représentant 80 % des émissions de GES du secteur industriel mondial ; l'objectif de cette initiative est de coordonner les efforts d'engagement des investisseurs afin de s'assurer que les entreprises ciblées modifient leurs stratégies pour s'aligner sur une trajectoire de 1,5°.

Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (« Taskforce for Climate-Related Financial Disclosure », ou « TCFD »)

Le groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD) a pour objectif de fournir aux entreprises et aux investisseurs un cadre harmonisé et complet pour leurs rapports sur les risques climatiques.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Trajectoire 1,5-2°C

Les scientifiques du GIEC estiment qu'un réchauffement planétaire supérieur à +1,5°C de la température moyenne de la Terre d'ici 2100 (par rapport aux niveaux préindustriels) provoquerait des vagues de chaleur mortelles, une augmentation de la fréquence et de la puissance des catastrophes naturelles, une explosion de la pauvreté ainsi que des dommages irréversibles aux écosystèmes. Selon le GIEC, il est nécessaire de réduire de moitié les émissions mondiales de combustibles fossiles d'ici à 2030 afin d'éviter ce tournant dramatique.

Accord de Paris / COP21

L'Accord de Paris (2015) est une déclaration d'intention adoptée par la quasi-totalité des pays du monde, qui se sont engagés à soumettre régulièrement des objectifs de réduction des émissions de GES afin de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Transition ÉCOLOGIQUE

INITIATIVES COLLABORATIVES

Fondation Finance for Biodiversity

Cette fondation est constituée des signataires de l'engagement « Finance for Biodiversity » et a pour objectifs de coordonner les efforts d'engagement en faveur de la biodiversité, de contribuer à l'élaboration d'un cadre pour la communication financière en matière de biodiversité et d'accroître la coopération et la transparence sur le sujet.

Finance for Biodiversity Pledge

Lancé en septembre 2020, cet engagement a été signé jusqu'à présent par 140 institutions financières appelant les dirigeants mondiaux à restaurer et à préserver la biodiversité, et promettant d'augmenter leur engagement avec les entreprises ainsi que les efforts de reporting sur le sujet.

Taskforce for Nature-Related Financial Disclosures (TNFD)

La « Taskforce on Nature-related Financial Disclosure », lancée en 2021, a pour but de fournir aux entreprises et aux investisseurs un cadre harmonisé et complet pour leur reporting sur les risques liés à la biodiversité (vient en parallèle de la TCFD relative au climat).

LABELLISATIONS

Label FNG

Label allemand de durabilité (les exclusions sont formulées sur des bases environnementales et éthiques).
<https://fng-siegel.org/>

Label ISR

Label français relatif à la durabilité (l'accent est mis sur la transparence, et 20 % de l'univers d'investissement se trouvent exclus). www.lelabelisr.fr/

Label « Towards Sustainability » (Febelfin)

Label belge de durabilité (les exclusions sont formulées sur des bases environnementales et éthiques).
<https://towardssustainability.be/>

Approches liées À LA DURABILITÉ

CONCEPTS

Exclusion

Cette approche consiste à exclure un émetteur sur la base des résultats de l'analyse ESG interne correspondante, et/ou de la politique d'exclusion de la société de gestion.

Exclusions

CONCEPTS

Gaz et pétrole conventionnels

Le pétrole brut et le gaz qui sont obtenus par des méthodes traditionnelles, c'est-à-dire par extraction via un puits vertical.

Armes conventionnelles

Armes de guerre qui respectent les conventions internationales régissant la guerre.

OGM

Organismes (animaux, plantes, champignons, micro-organismes) dont le matériel génétique a été modifié d'une manière non naturelle, afin de lui conférer une ou plusieurs caractéristiques recherchées.

Pétrole et gaz non conventionnels

Le pétrole brut et le gaz obtenus par des méthodes autres que l'extraction traditionnelle par puits vertical, notamment le pétrole et le gaz de schiste, les sables bitumineux, le forage directionnel et la fracturation.

Armes non conventionnelles

Armes spécifiques pouvant causer une destruction massive, qui ont été définies par des accords internationaux tels que la Convention ratifiée à Paris en 1993, le Traité d'Ottawa en 1999, la Convention d'Oslo en 2008.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative des Nations Unies visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre fondé sur dix principes s'appliquant aux entreprises, énoncés dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. L'initiative rassemble 13 000 entreprises participantes ainsi que d'autres parties prenantes dans plus de 170 pays, avec deux objectifs : « intégrer les dix principes dans les activités des entreprises à travers le monde » et « catalyser les actions en faveur d'objectifs plus larges des Nations Unies, tels que les objectifs de développement durable (ODD) ».

Objectifs de développement durable (ODD)

Les objectifs de développement durable des Nations Unies regroupent 17 objectifs mondiaux interdépendants définis par les Nations Unies. Les ODD couvrent un large éventail d'enjeux de développement social, tels que la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, le changement climatique, l'égalité des sexes, l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'environnement et la justice sociale. Le 25 septembre 2015, les 193 pays de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté le Programme de développement 2030 intitulé « Transformer notre monde: l'Agenda 2030 pour le développement durable ».

Transition JUSTE

CONCEPT

Transition juste

Le concept de « transition juste » vise à garantir que la transition vers une économie à faible intensité de carbone / la neutralité climatique se déroule d'une manière socialement acceptable, en fournissant assistance et financement aux populations vulnérables.

INITIATIVES COLLABORATIVES

F4T – Coalition pour une transition juste

Lancée en juin 2021, la Coalition pour une transition juste est la première coalition mondiale d'engagement d'investisseurs en faveur d'une transition juste.

Finance for Tomorrow (F4T)

Une initiative prise par Paris Europlace en matière de durabilité, F4T a pour ambition de faire de la place parisienne un leader de la finance durable en renforçant les synergies public-privé.

World Benchmarking Alliance

L'alliance fournit aux responsables politiques, aux investisseurs et aux entreprises des benchmarks et des indicateurs permettant d'évaluer les performances des entreprises en matière d'ODD.

Cadre

EXIGENCES EN MATIÈRE D'INFORMATIONS

Règlement SFDR

Entré en vigueur le 10 mars 2021, le règlement 2019/2088 relatif à « la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers » (« Sustainability Disclosure in the Financial Services Sector », ou « SFDR ») vise à apporter plus de transparence en matière de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers par la publication d'informations de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques de durabilité et des impacts négatifs). Ses objectifs sont d'assurer un alignement entre les documents commerciaux et la réalité des pratiques, de garantir la comparabilité des produits et d'orienter les investissements privés vers des investissements plus responsables. Cette réglementation s'applique au niveau des entités (sociétés de gestion, sociétés d'investissement, conseillers financiers) et au niveau des produits, en classant tous les produits en fonction de leurs caractéristiques.

Fonds Art. 6

Classification SFDR : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement.

Fonds Art. 8

Classification SFDR : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement.

Fonds Art. 9

Classification SFDR : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

TRANSPPOSITION DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET DES IMPÉRATIFS DE NEUTRALITÉ CLIMATIQUE DANS LES LÉGISLATIONS NATIONALES

Art. 29

Inscrit dans la loi française « Énergie-Climat » adoptée en mai 2021, cet article est la transposition du règlement européen sur les exigences de reporting concernant les risques ESG et climatiques pour les investisseurs institutionnels (y compris les gestionnaires d'actifs), tout en intégrant également quelques critères portant sur la biodiversité.

Loi Climat & Résilience

Loi française adoptée en juillet 2021, axée sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le transport durable, la production alimentaire durable et les régimes alimentaires sains, la limitation de la conversion des terres, etc.

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS (FRANCE)

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP99011. SAS
au capital de 21 500 000€, RCS 340 902 857 Paris.
12 boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09 France
Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 – am.oddo-bhf.com

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT GMBH (ALLEMAGNE)

Registre du commerce : HRB 11971 tribunal local de Düsseldorf –
Réglementée et supervisée par : Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht («BaFin») -
Numéro d'identification TVA (Ust-Id-Nr.) : DE 153 144878
Herzogstrasse 15 – 40217 Düsseldorf – Tél. : +49 211 23924 01 Bockenheimer
Landstrasse 10 – 60323 Frankfurt am Main
Tél. : +49 (0)69 920 50-0 – am.oddo-bhf.com

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT LUX (LUXEMBOURG)

Société de Gestion de Portefeuille agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Registre
du commerce: B 29891
6, rue Gabriel Lippmann – L-5365 Munsbach, Luxembourg
Tél: +352 45 76 76 1 – am.oddo-bhf.com



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT